

PROCES-VERBAL
DE LA SEANCE D'INSTALLATION DU
CONSEIL MUNICIPAL DE TROINEX
Lundi 4 Juin 2007 à 20h00

Présent(e)s : Mmes Dominique Bernardet, Annick Deshayes et Béatrice Hirsch-Aellen

MM. Olivier Bahon, Jean Berthet, Marc Botbol, Alexandre De Montmollin, Alain Forestier, Jean-Louis Kaiser, Dominique Kroug, Guy Lavorel, Charles Matringe, Joseph Menu, Christian Pittet, Christian Salzmman, Marc Truan et Jean-Pierre Waefler

MM. Jacques Magnenat, Maire
Paul Buclin et Yves Meynard, Adjoints
Olivier Niederhauser, Secrétaire communal
Stéphane Riem, Secrétaire communal adjoint

ORDRE DU JOUR

1. Lecture de l'arrêté du Conseil d'Etat validant les élections des Conseillers municipaux du 25 mars 2007, publié dans la Feuille d'Avis Officielle du 27 avril 2007
2. Prestation de serment des Conseillers municipaux (entre les mains du doyen d'âge)
3. Election du Bureau du Conseil municipal pour la période du 4 juin 2007 au 31 mai 2008
4. Nomination des diverses commissions
5. Election de deux membres du Conseil de la Fondation intercommunale des communes de Bardonnex, Carouge et Troinex pour le logement des personnes âgées

Le doyen d'âge, M. Waefler, ouvre la séance à 20h. Il salue la Mairie, les Conseillers municipaux et le nombreux public présent et donne lecture de l'ordre du jour.

1. Lecture de l'arrêté du Conseil d'Etat validant les élections des Conseillers municipaux du 25 mars 2007, publié dans la Feuille d'Avis Officielle du 27 avril 2007

M. Waefler donne lecture de l'arrêté du Conseil d'Etat.

Il précise que suite aux élections du Maire et des Adjoints, le Service des votations et élections a confirmé la nomination de :

- Mme Béatrice Hirsch Aellen (en remplacement de M. Y. Meynard, adjoint)
- M. Olivier Bahon (en remplacement de M. J. Magnenat, Maire)
- M. Marc Botbol (en remplacement de M. P. Buclin, adjoint)
- M. Christian Salzmman (en remplacement de M. Jean-Marc Styner, qui a renoncé à son mandat de Conseiller municipal)

2. Prestation de serment des Conseillers municipaux

M. Waefler prie l'assemblée de se lever, puis donne lecture de la formule du serment :

« Je jure ou je promets solennellement d'être fidèle à la République et canton de Genève ; d'obéir à la constitution et aux lois et remplir consciencieusement les devoirs de ma charge ; de garder le secret dans tous les cas où il me sera enjoint par le Conseil municipal ».

A l'appel de leur nom, les Conseillers municipaux répondent en levant la main droite : « je le jure » ou « je le promets ».

Il est pris acte de leur serment.

3. Election du Bureau du Conseil municipal pour la période du 4 juin 2007 au 31 mai 2008

Président(e) du Conseil municipal

M. Waefler demande quels sont les candidat(e)s pour la présidence. Au nom du groupe démocrate chrétien, M. Menu propose M. Matringe.

M. Waefler soumet cette proposition au vote : **M. Matringe est élu à l'unanimité.**

Vice-Président(e) du Conseil municipal

M. Waefler demande quels sont les candidat(e)s pour la vice-présidence. Le groupe Hors-parti propose M. Kaiser.

M. Waefler met au vote cette candidature : **M. Kaiser est élu à l'unanimité.**

Secrétaire du Conseil municipal

M. Waefler propose de reconduire MM. Riem (Secrétaire) et Niederhauser (Vice-secrétaire) dans leur fonction.

MM. Riem et Niederhauser sont élus à l'unanimité.

M. Waefler rappelle que chaque groupe peut être représenté au Bureau du Conseil municipal par un membre de son choix, en principe le même durant toute l'année.

3.1. Prestation de serment du doyen d'âge

M. Matringe prend la présidence de la séance. Il prie l'assemblée de se lever et procède à l'assermentation du doyen d'âge.

M. Waefler prête serment et l'assemblée en prend acte.

4. Nomination des diverses commissions

Le Président rappelle que le Conseil municipal désignera 8 commissions et il donne lecture de la composition prévue :

Commission des finances

Pour le groupe Libéral : MM. Forestier, Pittet et Truan.

Pour le groupe Hors-Partis : Mme Deshayes, MM. Kaiser et Lavorel.

Pour le groupe DC : Mme Hirsch Aellen et M. Menu.

Pour le groupe Socialiste : MM. Kroug et Waefler.

Président : M. Truan

Commission « Travaux publics et bâtiments »

Pour le groupe Libéral : Mme Bernardet et M. Bahun.

Pour le groupe Hors-Partis : MM. Lavorel et Salzmann.

Pour le groupe DC : M. Menu.

Pour le groupe Socialiste : M. Waefler

Président : M. Lavorel.

Commission « Urbanisme et environnement »

Pour le groupe Libéral : MM. De Montmollin et Forestier.
Pour le groupe Hors-Partis : Mme Deshayes et M. Lavorel.
Pour le groupe DC : M. Menu.
Pour le groupe Socialiste : M. Berthet.
Président : M. Forestier.

Commission « Salle communale » (ad hoc)

Pour le groupe Libéral : Mme Bernardet et MM. Pittet et Truan.
Pour le groupe Hors-Partis : MM. Kaiser, Lavorel et Salzmänn.
Pour le groupe DC : MM. Matringe et Menu.
Pour le groupe Socialiste : MM. Berthet et Waefler.
Président : M. Menu.

Commission « Jeunesse, sports et loisirs »

Pour le groupe Libéral : Mme Bernardet et M. Bahun.
Pour le groupe Hors-Partis : MM. Botbol et Kaiser.
Pour le groupe DC : M. Matringe.
Pour le groupe Socialiste : M. Berthet.
Présidente : Mme Bernardet.

Commission « Communication-Information »

Pour le groupe Libéral : MM. Pittet et Truan.
Pour le groupe Hors-Partis : Mme Deshayes et M. Botbol.
Pour le groupe DC : Mme Hirsch Aellen.
Pour le groupe Socialiste : M. Waefler.
Présidente : Mme Deshayes

Commission « Sociale et Ecole »

Pour le groupe Libéral : MM. De Montmollin et Pittet.
Pour le groupe Hors-Partis : Mme Deshayes et M. Salzmänn.
Pour le groupe DC : M. Matringe.
Pour le groupe Socialiste : M. Kroug.
Président : M. Kroug.

Commission « Réclamation Taxe professionnelle »

Conformément aux dispositions de la loi sur les contributions publiques, cette commission est composée de cinq membres :

- 1 membre nommé par la Mairie, qui propose M. Meynard, adjoint
- 3 membres nommés par le Conseil municipal ; les candidatures sont :
 - Pour le groupe Libéral : M. Forestier.
 - Pour le groupe DC : M. Menu.
 - Pour le groupe Socialiste : M. Waefler.
- 1 membre nommé par le Conseil d'Etat; la Mairie propose la candidature de M. R. Sallansonnet.

La composition et les président(e)s de ces diverses commissions sont acceptés à l'unanimité.

5. Election de deux membres du Conseil de la Fondation intercommunale des communes de Bardonnex, Carouge et Troinex pour le logement des personnes âgées

M. Magnenat rappelle que selon les statuts de cette Fondation, la Mairie doit désigner 2 membres (MM. Buclin et Querio) et le Conseil municipal doit en désigner 2 autres qui siégeront au Conseil de Fondation durant les 4 ans de cette législature.

Les candidatures de MM. Patrick Ammann et Dominique Kroug ont été reçues. Aucune autre proposition n'étant faite,

MM. Ammann et Kroug sont élus à l'unanimité.

Pour clore cette séance d'installation, M. le Maire prend la parole et souhaite une cordiale bienvenue à tous les membres du Conseil municipal et notamment aux nouveaux élus. M. Magnenat souhaite en particulier que les nouveaux Conseillers apportent des propositions constructives qui feront évoluer la commune d'une manière positive. Il espère également qu'une bonne communication entre les Conseillers prévaudra tout au long de cette législature.

M. Buclin souhaite remercier publiquement M. Kurt Zysset qui a siégé au Conseil de la Fondation intercommunale lors de la dernière législature.

M. Magnenat conclut en félicitant M. Matringe, Conseiller municipal depuis 1987 et en priant tous les Conseillers, ainsi que le public, à participer à la verrée offerte dans le parc de la Mairie.

Le Président clôt la séance à 20h15.

Le Président :
C. Matringe

Le secrétaire :
S. Riem

Un membre du Conseil municipal :